

L'AVENIR D'OSTENDE

Annonces et Abonnements :
La ligne fr. 0-25
Réclames dans les faits 0-50
Abon. par an 5 fr., 6 mois 3 fr
3 mois 2 fr.

Journal libre en Politique, Commerce, Industrie, Prospérité
Phare des Griefs et Abus.
PARAISSANT LE SAMEDI SOIR

DIRECTEUR - RÉDACTEUR
CH. COFFIN
Rue du Parc, 7, Ostende.

Horaire des départs et arrivées des malles-poste, des trains et des trams.

DÉPARTS DE

Ostende Douvres (quai) 4.53 m., 10.48 m., 11.15 s.
Ostende-Bruges-Gand Bruxelles. 3.35 (quai), 5.03*, 6.05*, 7.18,
8.53, 10.57, 11.32, 1.43 (jusqu'à Gand), 2.44, 4.11 (quai),
5.18 (direct), 5.42, 7.20 (Bruges), 8.23*, 11.47 (Quai 2 cl.)
Ostende à Malines et au-delà, vers Anrers et Louvain (quai) 4.03 s.
Ostende, Namur et au-delà (4 11 s.)
Ostende-Thourout 5.27, 6.57, (jusqu'à Douai), 7.45 (jusqu'à Roulers), 9 57,
(arrivée à Paris 5.26,) 12.07 (jusqu'à Arras), 4.07, 6.03 (jusqu'à Arm.),
8.11 (jusqu'à Roulers).
Ostende-Ypres-Dunkerque. 5.27, 7.45, 12.09. 4.07, 6.03.
Ostende Nieuport, tram. 5.00 (dépot), 7.42, 10.00, 12.25, 5.18 (jusqu'à Mid-
delkerke), 6.50.
Ostende-Blankenberghe. (Coq 5.50, (les j. de marché seul), 7.02, 10.50, 2.25, 5.15.

ARRIVÉES DE

Douvres-Ostende. 3 h. m., 3.30 s., 11 h s.
Cologne-Aix-Bruxelles Ostende (quai) 4.42 m. (station), 2.55, s., 5.05 s., 8.09,
10.50 s., 11.09 s.
Bruxelles-Gand-Bruges Ostende. 4.42* (quai), 7.35, 9.25, 9.32, 10.21 (Gand),
10.44, 12.07, 12.54, 2.58, 5.05, 5.55 (d'Anv.), 7.02 (Bruges), 8.09,
9.12, 10.50, 11.09 (quai).
Paris-Lille-Thourout Ostende. 8.51 (de Roulers), 9.57 (de Lille), 11.41 (d'Ypres),
2.33 (de Lille).
5.38 (de Roulers), 6.02, (de Menin), 8.01 (train direct parti à 1.10 s. de
Paris), 8.46 (de Lille).
Dunkerque-Ypres-Ostende. 8.51, 11.41, 2.33, 5.38, 6.02, 8.46.
Nieuport Ostende, tram. 7.00, 8.43, 11.14, 2.25, 5.00, 6.25 (Middelkerke), 7.50.
Blankenberghe Ostende, Coq 6,50 (les j. de marché seul), 9.52, 1.30, 4.50, 7.45.

Les détracteurs d'Ostende et le besoin d'un syndicat ou comité d'intérêt local.

Ce n'est pas la première fois que sous une rubrique quasi-similaire à celle d'aujourd'hui l'*Avenir d'Ostende*, a dénoncé les détracteurs de notre ville et que nous réclamons la formation d'une agence de renseignements composée d'un groupe d'hommes officieux et notables qui en même temps qu'elle serait une source d'informations pour les touristes — car il est avéré que beaucoup d'entre ceux qui viennent ici pour la première fois se trouvent isolés ou abandonnés à la merci d'un tas de mercenaires, vagabonds etc; etc., dès qu'ils descendent d'un train, d'un tramway ou d'une malle-poste, il est reconnu, disons-nous, et depuis longtemps, que non-seulement les étrangers se plaignent amèrement d'un état de choses qui ne fait que s'empirer à chaque saison d'été, mais ces bruits sur notre inhospitalité et qui se propagent parmi la presse du pays et de l'étranger, comme cela a encore été le cas au courant de la dernière période balnéaire, sont loin de nous être favorables, — et puis que ni la police ni les jugements rendus contre ces obsesseurs ne parviennent pas à nous débarrasser d'une engeance aussi nuisible qu'incurable, nous savons par expérience, combien rien que pour ce mauvais côté-là, un syndicat ou comité d'intérêt local sérieusement constitué rendrait des services à notre ville en général comme ceux de Nice de Pau et de Boulogne-sur-mer.

Ceci dit, à part des détracteurs qui ne le sont devenus qu'après avoir été leurrés de la façon indigne que nous venons de mentionner et qui jure avec l'importance et le haut rang que notre ville occupe parmi le monde balnéaire, il y a de par le monde intérieur et

extérieur, une catégorie de gens qui, soit par envie ou pour tout autre motif, nous critiquent à tort et à travers et nous font ou voudraient nous faire tout le tort possible.

On se rappelle peut-être encore ce que nous en disions dès le deuxième mois de la naissance de notre organe, le 15 février 1891, dans les termes suivants :

« Il y a quelques jours encore, lors de la fermeture de l'Escaut, qui donna à notre port et à nos bassins une animation extraordinaire que n'a-t-on écrit contre la soi-disant mauvaise entrée de notre hâvre, de son blocage par les bancs de glace, etc. etc., et plusieurs de nos édiles ne sont-ils venus en séance publique nous signaler des articles de journaux inventés par des méchantes cervelles et d'autres qui ont eu soin de reproduire ces contre-vérités ? » Passe encore ajoutions-nous pour ces reporters qui ne sont pas sur place, mais qui par une charité bien ordonnée pouvaient s'abstenir de répandre pareils faux bruits. Mais quand on songe à ceux de ces détracteurs qui habitent notre pays et y représentent une grande nation comme c'est le cas en ce moment, pour M. J.-B. Osborne, consul des Etats-Unis d'Amérique à Gand, on peut se demander : pour quelle raison le sus-nommé représentant vient d'ores et déjà vanter le futur port d'Heyst au détriment de ceux existants, celui de la ville même où il réside et Anvers et Ostende ?

Nous ignorons ce que de ces dénigrement pensent les consignataires gantois et anversoises mais en même temps que nous félicitons l'Association commerciale et maritime d'Ostende de l'attitude énergique qu'elle vient de prendre à cet égard, nous nous permettrons de lui recommander de se servir des attestations de tous les capitaines de navires Anglais,

Français, Allemands, etc., qui ont fréquenté le port d'Ostende pendant le rigoureux hiver de 1890, sur la parfaite accessibilité du port d'Ostende et sa sécurité absolue pour la navigation, qu'elle déclare lui avoir été remises par ces hommes compétents et d'en requérir l'insertion dans le *Shipping Gazette*, rapporteur, avec la protestation entière qu'elle nous a communiquée, et dont nous ne pouvons, à cause de sa trop grande étendue pour notre format, que reproduire la partie suivante :

Association Commerciale Industrielle et Agricole
MARITIME
DE
l'arrondissement d'Ostende.
CHAMBRE DE COMMERCE

MONSIEUR,

Dans sa séance du 16 Novembre, le Collège Permanent de notre Association, s'est occupé d'un rapport adressé par M. le Consul des Etats-Unis à Gand à son Gouvernement, sur la création d'un nouveau port sur le littoral Belge à Heyst.

Ce rapport, reproduit par le *Shipping Gazette and Lloyd's List* de Londres, le plus important des journaux maritimes du monde entier, contient des appréciations absolument inexacts sur le port d'Ostende.

Ne voulant pas que ces appréciations éminemment propres à discréditer notre port, soient recueillies et répandues en Belgique comme dans les pays étrangers, notre Collège Permanent a décidé d'adresser une lettre de protestation à l'auteur de ce rapport, M. le Consul des Etats-Unis à Gand, et d'en remettre copie à la rédaction du *Shipping Gazette and Lloyd's List* à Londres, à notre Ministre des Affaires Etrangères et à Monsieur

le Ministre des Etats-Unis à Bruxelles.

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir le texte de notre protestation qui remet les choses en leur véritable état.

Agréer, M. , l'expression de notre considération la plus distinguée.

Au nom de la chambre de Commerce d'Ostende.

Le Secrétaire, Le Président,
A. BOUCHERY. A. VAN IMSCHOOT.

L'union éphémère des partis politiques et la représentation proportionnelle.

« Pour une fois, s'avez-vous » et pour quelques heures seulement, les chefs des différents partis politiques se sont réunis à Bruxelles, en Brabant, le dimanche 19 novembre 1893, — la date vaut la peine d'être soulignée — afin de se familiariser avec le système votatif d'Hondt dans la représentation proportionnelle et que quelques rares grincheux déclaraient mort-nés. 30 bureaux principaux étaient répartis entre la capitale et ses faubourgs. Le bureau central, Place Fontainas, était présidé par M. de Hauville, catholique, et détails à noter, celui-ci après une heure de dépouillement a cédé sa place pour aller à la messe à un membre de « l'Association libérale » alors qu'au bureau du « Cercle catholique, » votaient des électeurs de toutes les nuances.

Il y a eu 12,154 votants d'après le système plural; malgré ce grand nombre et que beaucoup avaient mis des bâtons dans les roues de cette expérience platonique, le résultat définitif a été proclamé à 8 h. 40' du soir, tandis qu'avec le contingent restreint et censitaire d'autrefois il ne l'était et avec moins de bureaux que vers 6 heures.

Quant à la représentation proportionnelle, elle-même, les organes les plus opposés en politique : *La Réforme*, le *Patriote*, *l'Etoile Belge* et le *Peuple* pour ne citer que ceux-là, s'en déclarent et plus que jamais les chauds partisans. Le dernier nommé surtout, parce que les socialistes ont obtenu un nombre de voix bien plus élevé que leurs adversaires politiques et qu'ils feignent de prendre le résultat du 19 novembre au sérieux.

En cela ils semblent s'entendre comme larons en foire avec les ennemis déclarés de la réforme réclamée par tous les politiciens non machiavélistes et ses promoteurs. La pluralité censément obtenue par les socialistes dimanche dernier ne doit pas être un motif de crainte pour l'avenir de notre pays : le belge est de sa nature laborieux et assez sensé pour ne pas croire à certaines utopies dites sociales et si ces rêveurs étaient en masse plus compacte à Bruxelles en sera-t-il de même en province et quand la lutte sera décisive partout ? Nous ne le croyons pas.

« Tout nouveau tout beau » et parce qu'une catégorie de citoyens ont usé, pour l'essayer, d'un droit qui jusqu'alors leur avait été refusé, s'en suivra-t-il un engouement aussi complet et continu ? Le peuple est un grand enfant qui crie quand on lui refuse quelque chose et qui abandonne aisément ce qu'on lui accorde bénévolement :

En France où le suffrage est bien universel il y avait aux dernières élections 57 % d'ab-

stentions et la plupart parmi la classe ouvrière. Cela n'est pas une raison pour les électeurs raisonnables de ne pas se servir de l'arme de combat que la nouvelle constitution vient de nous octroyer. De l'union naît la force, les socialistes viennent de nous prouver que notre devise nationale est toujours bonne. Sachons la mettre en pratique au bon moment et devant l'urne véritable, comme nous en aurons l'occasion deux fois l'année prochaine.

NIFFOC.

La tempête des 17 et 20 novembre et ses conséquences.

Les météorologistes qui d'ordinaire nous avertissent des phénomènes atmosphériques ont-ils été surpris par le brusque déchaînement des vagues ou n'ont-ils pas assez veillés au grain de mer qui du nord au midi a subitement pris les allures les plus furieuses ?

A lire à ce sujet les nouvelles alarmantes qui nous sont venues des parties les plus proches et les plus éloignées de notre littoral, Ostende et la côte belge ont été les moins éprouvées dans la bourrasque et pourtant pour notre ville seule, on compte des morts parmi les pêcheurs qui ont été jetés par dessus bord ou assommés par la violence du vent N.N.E. qui pendant 48 heures a régné dans nos parages.

Parmi eux se trouvent les nommés Albert Lanoye et Ed. Dasseville, ce dernier un membre de cette famille dont le fils, patron et propriétaire d'une chaloupe qui a été engloutie avec tout son équipage l'hiver dernier.

De 193 bateaux dont se compose notre flottille de pêche 160 étaient rentrés lundi après-midi; la plupart avaient leurs voilures déchirées ou étaient dématés.

Quant à nos malles-poste le service a été complètement interrompu pendant 24 heures, du lundi au mardi. La *Princesse Henriette*, commandée par M. Fourcault qui avait quitté notre port à son heure réglementaire : 4 h. 53 matin, lundi, a dû rentrer après une heure de lutte contre les flots et a essuyé plusieurs dégâts. Il en a été de même des autres paquebots qui avaient voulu sortir pour ne pas discontinuer le service postal, le matin à 10 h. 48 et à 11 h. 15 du soir. Tous, excepté la *Marie-Henriette*, la dernière malle construite à Hoboken (Anvers) qui a recommencé le service mardi matin pour Douvres, ont subi de graves avaries

« A quelque chose malheur est bon »; dans la journée du lundi, les passagers qui n'avaient pu partir pour Douvres, ni par Ostende ni par Calais, étaient nombreux sur notre digue et l'hôtel du Phare était littoralement comble de touristes forcément arrêtés dans leur voyage. Ceux qui ne connaissent pas notre belle plage. (On est si pingre en publicité ici), ont pu la contempler en même temps que le spectacle grandiose de la mer en furie !

Malveillance, Tentative de meurtre et Suicide.

Un méchant confrère. — Nous avons l'habitude de riposter toujours et franchement à ceux qui nous veulent du mal ainsi qu'aux malo-

trus qui nous ont manqué, mais nous ne provoquons jamais. C'est donc pour nous de bonne et légitime guerre.

Nos lecteurs connaissent le scandale Léon Thoma, dont nous avons été victime au théâtre le 7 courant et la suite que nous lui avons donnée en Justice légale. Mais cela ne paraît pas suffisant à certains énergumènes d'une même clique : On vient de nous communiquer deux extraits en français d'un petit journal flamand, né cette année, dans lequel dit-on, nous sommes visé et où sous une rubrique de charité mal interprétée du français, puisque le mot *bouchée* y est remplacé par *morsure*, ce qui est une première preuve de l'instinct brutal du folliculaire en cause, on a pour nous, toujours d'après ce qu'on dit, les intentions les plus malveillantes, à tel point qu'on peut les considérer comme des menaces criminelles. Si donc, les vœux méchants en question se réalisaient jamais en partie on en entier selon les désirs de ceux qui les ont formulés, on saura à qui s'adresser pour en connaître les machinateurs occultes auxquels s'est prêté si bénévolement un confrère auquel nous n'avons jamais rien fait que d'observer à son égard le plus profond silence !

A l'hôpital militaire. — Le lieutenant G.-H. Demoor, directeur de l'infirmerie de notre ville, a été victime le 16 courant d'une tentative de meurtre avec préméditation de la part du sergent-cuisinier Vanh... de cet établissement. C'est à l'aide d'un pilon et dans sa demeure particulière de l'hôpital, que le susdit directeur a été attaqué en rentrant le soir et afin de le dévaliser de l'argent qu'il possédait de lui-même, celui de la solde de son personnel et des dépôts que lui font les malades.

Le meurtrier venait de se rengager pour 2 ans et allait se marier le surlendemain de l'attentat. Inutile de dire qu'il a été arrêté.

Quant au lieutenant-directeur bien qu'il porte encore les traces de l'agression meurtrière à la tête, il peut de nouveau vaquer à sa direction.

A l'Estacade. — Une jeune fille étrangère à notre ville et âgée de 20 ans environ qui s'était arrêtée ces jours derniers au *Café de la Station*, après s'être fait accompagner par un gamin au bureau de poste où elle a jeté une lettre, s'est précipitée de l'Estacade ouest à la mer. On n'a pas encore trouvé son cadavre.

Conseil communal. — Mardi prochain, à 3 1/2 heures du soir, il y aura séance du conseil communal.

Minque d'Ostende.

Bulletin de la semaine.

PÊCHES DE	PANIER	PRODUIT
195 chaloupes belges	9852	fr. 61.623-50
16 » françaises	1032	» 6.074-40
00 » anglaises	195	» 1.589-20
211	11079	fr. 69.287-10

PRIX MOYENS.

Soles grosses	fr. 90 à	100 le panier.
» moyennes	» 80 à	90 »
» petites	» 30 à	40 »
Eglefins	» 8 à	12 »
Raies	» 8 à	10 »
Plies	» 6 à	8 »
Turbots	» 15 à	20 la pièce.
Cabillauds	» 4 à	6 »

Etat-Civil d'Ostende

NAISSANCES.

16. Un enfant illégitime du sexe masculin. — Edgard Michiels, d'Ernest et Marie Leyre.
 17. Un enfant illégitime du sexe masculin. — Charles Burke, de Léopold et Damide Meyer. — Pierre D'hoey de Jean et Léocadie Vanmoortel. — Hélène Vanseveren, d'Henri et Espérance Demesmaecker.
 18. René Blondeel, de Gustave et Eugénie Van Sieleghem.
 19. Fernand Vanlierde, de Constantin et Auguste Janssens. — Florida Makelberge, de Pierre et Isabelle Declercq.
 20. Un enfant illégitime du sexe masculin. — Auguste Vandenberghe, de François et Hélène Smislaert. — François Deconinck, de Bernard et Isabelle Huisseune.
 21. Hélène Vandankerckhove, de Julien et Hélène Massenhove. — Remi Hubrechtsen, de Raphaël et Hélène Naesen.
 22. Pierre Vanhalmé, de Charles et Marie Levy. — Jean Decraecke, de Jean et Victorine Baus.
 23. Joseph Groenvynck, de Julien et Victorine Durand.

DÉCÈS.

17. Cathérine Vanderhorst née à Haerlem, Hollande septentrionale 7 janvier 1807, pensionné de l'Etat, dom. à Bruxelles, rue de Louvain, veuve de François Lemmens, rue du Cercle 10. — Mélanie Devos née à Breedene 22 avril 1857, sans profession épouse de Jean Ocket, rue du Jardin 10. — L'inhumation a eu lieu mardi Jernier à Breedene.
 18. Jean Regoudt né 25 décembre 1839, pêcheur veuf de Pauline Romelart, rue de l'Hôpital 37.
 19. Josephina Vansluys, née 18 octobre 1850, sans prof. épouse d'Henri Lauwers, rue Archiduchesse 32. — Désiré Delplace né 20 juin 1869, pêcheur, époux de Stéphanie Lauwereins, décédé en mer. — Albert Lannoye, né 13 juin 1872, d'Alexis et Clémence Deley, décédé en mer. — Edouard Dasseville, né 28 septembre 1872, pêcheur, célib. de Charles et Octavie Lodrigo, décédé en mer.
 20. Gabrielle Aschlogh, née 2 juillet 1893, de Charles et Claire Huyghd, rue des Champs 20. — Emma Claeys née 26 mars 1891 d'Edouard et Amélie Vantslebrouck, rue du Cercle 10. — Clémence Hintjens née 3 nov. 1889, d'Alphonse et Stéphanie Vaneckhoutte, Boul. du midi 6. — Paula Seys née 1 août 1892, de Liévin et Elise Bauwens, rue St-Petersbourg 32.
 21. Anne Tournoye née à Mariakerke agée de 83 ans, sans prof., veuve de François Bertens, épouse de Pierre Cys, Hôpital. — Charles Aernoudt né 18 août 1893, de Florimond en Victorine Deswelg rue St. Nicolas 12.
 22. Irma Nanballenberghe, née 7 avril 1893, de Alphonse et Leopoldina Mycke, rue d'Est 62. — Jean Draogenbroot née 24 déc. 1838, pêcheur, époux de Clémence Ramon, rue du Cercle 32.
 23. Marie Lauwereins née 17 juin 1856, épouse d'Emile Willaert. Hôpital.
 24. Marie Tytgat née 13 oct. 1875, célib. de Léandre et Pelagie Morael. Hôpital.

MARIAGES.

18. Joseph Mongaré, ouvrier marbrier, et Romane Meseeuw, servante.
 21. Pierre Beyens, sans profession, et Juliette Werli, sans prof. dom. à Saas, canton des Grisons en Suisse, et résidant à Ostende.
 22. Oscar Smessaert, et Elise Lamote, veuve de Mathieu Baer, ouvriers.
 Charles Huyghe chef mécanicien au service de la marine de l'Etat, veuf de Joséphine Deman, et Cordule Devriese, sans prof.
 Louis Caroen, pêcheur et Louise Bourgois, ouvr.
 23. Auguste Durand mat-lot au service de la marine de l'Etat, et Hélène Asaert sans prof.
- ### PUBLICATIONS DE MARIAGES
- Edouard Goetghebeur, marin et Victorine Vermeesch, couturière.
 François Lingier, employé, et Juliette Depreiter, sans profession.
 Eugène Luyens, pêcheur, et Delphine Koten, ouvrière.
 François Vankampinck, ouvrier-maçon, présentement dom. à Ostende, et précédemment à Blankenberghe, et Léonie Steenacker, ouvrière.
 Jean Verduyn, machiniste aux chemins de fer de l'Etat, et Léonie Desmet, couturière, domiciliée à Cortemarck.
 Léon Vancaeynest, garde convoi, et Cornélie Van Winghe, repasseuse, dom. à Laeke.
 Philippe Depreiter, ouvrier-maçon, et Elise Van Hecke, ouvrière, dom. à Breedene.

Port d'Ostende

ENTREES.

21. St. angl. SWALLOW, cap. Sargent, avec div. march., de Londres, cons. Perier et fils.
 23. St. angl. SWIFT, cap. Butcher, avec div. march. de Londres, cons. Perier et fils.
 24. Brick norv. ALBATROS, chargé, du abandonné de son équipage, trouvé en mer et amené ici par des pêcheurs Ostendais.

SORTIES.

23. St. anglais, SWALLOW, cap. Sargent, avec div. march., de Londres, cons. Perier et fils.
 24. St. angl. SWIFT, cap. Butcher, avec div. march. à Londres, cons. Perier et fils.
 24. St. all. SECUNDA, cap. Lassen, sur lest à Methil, cons. L. A. Deridder.
 — St. allem. ELBE, cap. Elfers, à aventure, sur lest, cons. Vancuyl.

Vente de Meubles et Matériel de Café

Le Mercredi 29 Novembre 1893

à 2 h. de relevée au « Café de la station du Tram », (V^e Marschall-Mollet, à Mariakerke) et un très bon Billiard, Literies, etc., etc. Vente au comptant et 10 % d'augmentation.
 Ministère huissier DECLERCO.

Ganterie-Mercerie-Bonneterie

Musique -- Leçons de Piano

Alice UNRUH, 34, rue d'Ouest,
 ci devant rue de la Bride, 3, Ostende.
N. B. La plus ancienne Ganterie d'Ostende.

Ameublements artistiques et autres

GARNISSAGES COMPLETS ET A FORFAIT

GUSTAVE JOLYT

Successeur de son Père.

MAISON DE VENTE, 30, Rue d'Ouest
 et Ateliers mécaniques, Rue de Varsovie, OSTENDE
 Vitraux Diaphane, - Encadrements - Tapis,
 Papiers peints, — Literie, etc. etc. EXPORTATION.

Goûtez les bons Vins Rouges à 85 cts, les Porto & Madère à fr. 2, le litre, de la maison

A. STAESENS

33, rue St. Petersbourg et 21 rue du Quai, Ostende
 Huile d'olive de Nice 2 fr. et vinaigre de Vin d'Orléans, 86 cs. le litre.

Agence générale de véritable Jopen-Bier E. Rodenacker de Dantzig, Vins Champagne, Augé et Co, doux 3,50, sec 4 fr. la bouteille. Sirops depuis 1,50 fr. liqueurs depuis 1 fr le litre. Cognac depuis 1,50 fr. le litre. Rhum. Genièvre vieux de tous genres. Prix courant sur demande, Remise au commerce.

Vins de Banyuls

Apéritif tonique recommandé par les célébrités médicales. — Groseille, Framboise et autres Limonades de pur sucre. Curaçao blanc, Liqueur d'Or, Eau-de-vie blanche, Alcol 94 degrés

PEDE-LAUWEREINS

Vins d'Espagne et du Portugal, Vieux Bordeaux

Absinthe. — Whisky, Gin (Old Tom) Kirsch, Schiedam, Boonekamp Masquelier, Vinaigre d'Orléans, Huile de Nice.

SPÉCIALITÉ DE THÉS.

Gros et Détail, Remise au commerce

Rue d'Est, 56, Ostende.

HUILERIE et SAVONNERIE

DE PROVENCE

EUGÈNE PORTE, propriétaire et fabricant à SALON, près de Marseille, représenté à Ostende par
M. Emm. Devos, hôtelier.

Grand Hôtel du Phare 1^{er} ordre.

Digue de Mer. Ouvert toute l'année. — Restaurant.

CHAUSSURES

TH. VROOMEN, 1, Rue du Cerf, Chaussures en tous genres. Réparations immédiates. Prix modérés.

WEST-FLANDRIA

Société Anonyme d'Assurances contre l'incendie, etc.

établie à Ostende, rue de l'Église, 30.

Capital : 100.000.

ADMINISTRATEURS :
 MM. Aug. Hamman, armateur, président.
 J. Carbon, avocat.
 Héliodore Despot, banquier, à Furnes.
 J. Van Caillie, avocat.
 Edm. Van Hee, membre de la Députation Permanente à Furnes.
 Franç. Galeyn, négociant, administrateur-délégué.

COMMISSAIRES :
 MM. Victor Lauwers, avocat.
 Remi Snoecks, docteur en médecine.
 Adolphe Van Cuyl, consul de Suède et Norvège.
 Alb. Vander Heyde, avocat.
 J. Vander Heyde-Jean, avocat et conseiller provincial.

Maison fondée en 1850

A. DISPERSYN - KINT

Horloger de la Ville

Rue de la Chapelle, 5, OSTENDE

Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Argent 800 et 900/1000, Lunetterie, optique, Gravure en tous genres. Achat d'or, d'argent et de pierres précieuses.

Entretien de Pendules. Remontage à domicile.

Couverts et orfèvrerie en métal extra blanc, argenté et non argenté. Spécialité pour Hôtels, Cafés, Restaurants, Pensionnats et Paquebots. Réparation, argenture et remise à neuf de toute pièce d'argenterie et de bijouterie.

Médailles pour Sociétés - Exportation - Gros & Détail.
 Réveils Américains depuis 5 fr.

MAISON DAVÈNES

Marché-aux-Herbes, 21, Ostende.

Vins Liqueurs et Spiritueux

Spécialités de chocolats et confiseries grand choix de cartonnages, vannerie et porcelaine de fantaisie.
 Thé chinois, vanille, biscuits, huile et vinaigres.

Construction de Navires

de plaisance et autres.

Aug. Hamman, 58, r. Longue.

Ventes et Locations de MAISONS et de VILLAS

AGENCE TOURISTE, fondée à Ostende en 1882

ci-devant à Paris, Nice et Menton.

OSTENDE, 7, RUE DU PARC, 7.

SAISON D'HIVER

La Villa Dejongh, 24, rue de Berlin, à deux pas du Kursaal, donnera pension tout l'hiver à des prix très-modérés.

Ed. De Decker-Van Yper

65, rue des Sœurs Blanches, 65

Poèles-Menagères de toutes dimensions et modèles.
 Ustensiles de cuisine. Sonneries électriques. Ventilateurs.

Brasserie « la Marine », AIMÉ JOLYT, fils, rue de Varsovie, 37, derrière le Chalet royal. — Bières hygiéniques, sans acide salicylique ni saccharine.

Indications utiles à Ostende

En vue d'être utile aux visiteurs-passagers en notre ville, nous donnons ci-après quelques renseignements de première nécessité :

Postes aux lettres, Télégrammes & Téléphones.

Bureau Central. — 14, rue des sœurs blanches, ouvert de 7 heures du matin à 6 h. 45, soir. Les dimanches et jours de fêtes légales, jusqu'à 1 heure de relevée, mêmes heures au bureau de la gare, côté de l'arrivée.

Télégrammes. Bureau principal, station côté du 2^e bassin. Heure et prix du jour jusqu'à 9 heures précises du soir. Service de nuit, jusqu'à 11 heures.

Téléphone public au bureau principal du Télégraphe (station) mêmes heures des télégrammes.

Police, (bureaux.)

Bureau central, hôtel de ville ; 2^e bureau station du chemin fer, côté des arrivées ; 3^e bureau place de la Commune.

Commissariat maritime, quai de l'Empereur, 31.

Pilotage

Bureau, quai de l'Empereur, 4, (3^e bassin).

Marine

Administration des Malles-poste, rue St. Joseph, 31 b.

Port

Bureau du Capitaine, Quai de l'Entrepot, à coté de la Douane vers le débarcadère.

Bibliothèques

Communale, Hôtel de ville, Place d'Armes.

Davidfonds, rue St. Sébastien, 15.

Willemsfonds, rue des Capucins, 3.

Consulats

Allemagne, 16, Avenue Léopold.

Danemarck, 58, rue Longue.

France, 2, route de Nieuport, Avenue de la Reine.

Grande-Bretagne, 10, Marché aux herbes.

Hollande, 109, rue Christine.

Norvège-Suède, 66, rue de la Chapelle.

Roumanie, 43, rue Longue.

Cercles particuliers

Société Littéraire, (lecture) Place d'Armes, 19,

Cercle Cécilia, (Musique) rue d'Ouest, 23.

Cercle Catholique, (et Fanfares) rue d'Ouest 38.

L'Alliance populaire, (réunion wallone) rue Longue, 34.

Sociétés d'exercice,

L'Ostendaise, (Gymnastique et escrime, rue

des Capucins, 3.

Cercle cycliste ostendais, (Vélocipédie), rue Longue, 50, Café de Vienne.

Ostend rapid club, (Vélocipédie) rue des Capucins, 26, Café Monico.

Voitures publiques

La course, 1 fr. l'heure ; 1,50 pour la 1^{re} heure, 1 fr. la 2^e et suivantes (voitures ordinaires. Pour celles ouvertes, dites de luxe, 1,50 la course ; 3 fr. l'heure ; 2 fr. les heures suivantes.

Maisons recommandées.

Ameublements

Jolyt, G., 30, rue d'Ouest. (Voir annonce.)
Vanderheyden, V^e, Place d'Armes.

Bains (établissement de).

Spilliaert-Elleboudt, rue de l'Eglise, 15.

Banquiers

J. J. Staesens et crédit hypothécaire, 12, rue du Quai.

Brasseurs

Casteleyn, J., 71, rue Wellington.
Neyts, Ch., 38, rue St-François.
Jolyt, Aimé, 37, rue de Varsovie. Voir annonce.
Maenhout, E., rue d'Est, 15.
Valcke, Max, rue Archiduchesse, 68.
Staesens, Avenue Ch. Janssens 10.

Bas, Tricots, Mercerie.

Spilliaert, Mlles, rue de la Chapelle, 12.
Unruh, Alice, rue d'Ouest, 34.

Bijoutiers

Dispersyn, Alb., rue de la Chapelle, 5. Voir annonce.

Bois, (marchands de)

Debuck et Deweert, boulevard du Midi, 12

Bouchers

Callewaert, C., rue Traversière, 1.
Crabbe-Weyne, rue Christine, 30.

Cafés, Hôtels et Restaurants.

Barcelone, quai de l'Empereur, 15.
Blanche, (maison) id. 26
Britannique, rue de la Chapelle, 72.
Dubois, rue du Cerf, 2.
Métropole, rue d'Ouest, 1.
Monico, rue des Capucins, 26.

Caoutchouc, (articles divers).

Directeur, S. Worms, rue d'Ouest, 3.

Charbons de Terre.

Borret, J., rue des sœurs blanches 20, (détail).
Golder, A. quai des Pêcheurs, 28, (Voir ann^e.)
Hanzé, R. rue Albert, 7. id.

Charcuterie

Dierycx, f. de la Cour, r. de la Bride, 8.

Chaussures

Demuyck, E. rue de Flandre, 14.
Vroomen, Th. rue du Cerf, 1.

Denrées coloniales, Epicerie

Borret, Victorine. r. S^{rs} blanches, 20.
De Favereau, veuve, r. de la Chap. 91.
Swaels-Vanwindkens, rue d'Ouest, 7.

Électricité - Optique - Photographie

C. Vogels, rue de la Chapelle, 49.

Étoffes

Van Damme-Spilliaert, 14, rue St-Sébastien.

Gants

Unruh, Alice, r. d'Ouest, 34. (Voir annonce.)

Grains-Fourrages

Lauwers, rue du Carénage, 56.
Laroye, Quai du Chantier.

Horlogers-Bijoutiers

Dispersyn, 5, rue de la Chapelle.
Stiennon, J., rue des Sœurs Blanches, 35.
Vander Aa, rue de la Chapelle, 69.

Hotels

Phare (du) 1^{er} ordre, (Voir annonce)
Trône (du), bourgeois, rue Longue, 19

Lecture-musique

Daniels-Dubar, rce de la Chapelle, 27.
Unruh, Alice, rue d'Ouest, 34.

Parapluies (fab. et marchands)

Emmery, Alph. rue d'Ouest, 25.
Emmery-Ghysel, rue Archiduchesse, 45.

Pâtisseries

Plouvier-Bolcke, rue de la Chapelle, 55.

Pharmaciens

Decock, A. rue des Sœurs blanches, 16.
Maryssael, L., Place d'Armes, 5.

Poissons

Halewyck-Royon, Minque.
Lams, id.
Wolter, id, (voir annonce)

Tabacs, Cigares

Janssens, E., 5, rue de la Bride.
Neyts, Gr. r 6. rue St. Sébastien.
Swaels, Mme, 7, rue d'Ouest.
Weysen, J. rue rue de la Chapelle, 46.

Tailleurs

Dorchain, G. rue Archiduchesse, 8.
Devoldere, G. rue de la Chapelle, 58, (bis).

Ventes publiques de Meubles

Ch. Asseloos, 26, rue Christine.

Vins & Spiritueux

Asseloos Léonie, 77, r. Christine.
Davènes, M., 21, Marché-aux-Herbes. Voir annonce.
Demoor, H. 34, Quai des Pêcheurs.
Gérard, rue Longue 74. Vins d'Espagne
Pede, Aug. r. d'Est, 56. (Voir annonce).
Staesens, Aug. 33, rue St. Petersbourg: et 21, rue du Quai. (Voir annonce)

Voiliers et Toiles à voiles

Vandekerckhove, P., quai de l'Entrepôt.

Crédit Hypothécaire d'Ostende

(SOCIÉTÉ ANONYME).

12 RUE DU QUAI 12.

Dépôts 3 o/o remboursables sous préavis de huit jours.

Dépôts 3 1/2 o/o remboursables sous préavis de trente jours.

Dépôts 4 o/o remboursables sous préavis de trois mois.

Obligations 4 o/o à cinq ans de date, avec coupons aux échéances des 2 Janvier et 2 Juillet.

Pour la Direction,
E. DUBOIS.

RICHARD HANZE & C^{IE}

N^o 7, Rue ALBERT, Ostende.

Charbons Anglais et Indigènes

Commission et expédition. — Courtage maritime.

L'Anthracite. — Charbon spécial flambant et sans fumée pour Calorifères et Poêles américains, et charbons de toutes provenances. A. Golder, 27-28, QUAI DES PÊCHEURS et 17, RUE ST-SÉBASTIEN.

Joseph WOLTER, Ostende.

Huîtres, Homards, Poissons. — Commerce en gros. — Expéditions pour tous pays.